
« RÉFORMER » L'UNIVERSITÉ : UNE VIEILLE HISTOIRE.

L'autonomie et la sélection à l'université sont deux facettes d'un même objectif poursuivi par la bourgeoisie : soumise à une concurrence intrinsèque au système capitaliste, les entreprises cherchent à maintenir leur taux de profit, et comme le profit ne se fait pas sur les machines (le « capital mort ») mais sur la main d'œuvre (le « capital vivant »), l'objectif poursuivi par la bourgeoisie est de faire baisser la valeur de la force de travail et le coût de la formation.

Pour cela, la bourgeois peut allonger la semaine de travail¹

Les salaires peuvent être abaissés en augmentant la concurrence entre les travailleurs d'un même secteur. Cette concurrence s'accroît quand il y a plus de demandeurs d'emplois que de postes disponibles. Ainsi la bourgeoisie cherche à gérer les flux de travailleurs selon les secteurs. Cette concurrence est également accrue quand la bourgeoisie peut payer ses employés à la tête et non en fonction de grilles imposées par l'État (voir note). Comment cette concurrence entre travailleurs peut-elle être renforcée par l'université ? La sélection et les frais d'inscription permettent d'orienter les flux d'étudiants. L'autonomie des universités permet en plus de faire disparaître les diplômes nationaux. Deux étudiants ayant suivi la même filière dans deux universités différentes ont le même diplôme et peuvent aujourd'hui revendiquer le même salaire. Mais à l'avenir, on verra apparaître des diplômes sans valeur nationale à côté de quelques autres attribués par de prestigieuses universités. Derrière la remise en cause, par l'autonomie et la sélection à l'université, du droit fondamental à étudier librement et gratuitement, se trouve, sur le plan économique, la baisse globale du niveau de vie (salaire, ...) et des conditions de vie (concurrence...) des travailleurs. Si, dans des pays comme l'Allemagne, la bourgeoisie est arrivée à imposer à l'université un certain nombre de ses conditions, en France elle s'est plusieurs fois heurtée à une forte résistance. Nous présentons ici quelques éléments historique de ce combat contre l'autonomie et la sélection à l'université, que la bourgeoisie a, depuis 1967 au moins, tenté d'imposer plus d'une fois.

QUELQUES DATES CLEFS

De l'entre-deux guerres à 1968, l'université s'est massifiée (60 000 étudiants en 1938 contre 500 000 en 1968, soit 15% des 18-22 ans en 1968 ; 24 villes universitaires en 1939, 40 en 1968). Cette massification correspond, au-delà de l'augmentation de la population, en partie aux besoins de la bourgeoisie : besoins de main d'œuvre qualifiée dans le cadre de la croissance économique des « trente glorieuses, création de grands centres de recherches nécessaires à la bourgeoisie pour rattraper son retard économique après 1945 – création CNRS... Mais, d'autre part, la jeunesse revendique le « droit aux études » : un plus grand nombre de jeunes d'origine modeste cherche à faire des études, à passer le baccalauréat afin d'aller à l'Université. C'est pourquoi, face à cet afflux de bacheliers (en 1946, il n'y a que 5% de la classe d'âge à même de passer le bac qui obtient ce diplôme; à la fin des années soixante on passe à près de 20%), une première réforme est lancée.

1966-67, La réforme Fouchet :

La bourgeoisie cherche à canaliser cet afflux de bacheliers à l'Université : la réforme Fouchet de 1966 veut imposer une organisation en trois cycles, et une spécialisation en filières précises (dès 1962 ont été créées des filières techniciennes supérieures courtes (BTS), puis le DUT en 1966).

L'agitation contre le plan Fouchet se développe dès la rentrée de 1967 dans les villes universitaires : le 9

¹ Les grilles de qualifications nationales sont le produit des combats antérieurs de la classe ouvrière. Ces grilles, définies par les conventions collectives nationales pour les travailleurs du privé et par le statut national pour les fonctionnaires, limitent la concurrence entre les salariés. Pour cette raison, elles garantissent un certain niveau de salaires pour une même qualification. Ces grilles sont référencées aux diplômes nationaux (reconnus dans les conventions collectives). D'ores et déjà, certains diplômes ne sont pas « reconnus » dans les conventions collectives (BEP, Bac pro). Aujourd'hui, il s'agit d'aller plus loin : pour disloquer totalement ces grilles nationales de qualifications, rétablir la concurrence entre salariés, il faut s'attaquer à la valeur nationale des diplômes.

novembre à Paris un meeting appelé par l'UNEF s'oriente vers la Sorbonne; 5.000 étudiants affrontent la police aux cris de "À bas la sélection !", "Vivent les travailleurs du Mans !". Au cours des mois suivants d'autres mouvements et grèves éclatent, aboutissant à la grève générale de mai 68. Après mai 68, le plan Fouchet est oublié ; mais en septembre 1968, est mise en place la réforme Faure des universités.

Novembre 1968, la loi Faure crée les universités (UER : unité d'enseignement et de recherche), met en place une « autonomie » et la participation ou co-gestion de l'université par les étudiants, les enseignants-chercheurs et l'État. Cette autonomie dans les textes de la loi est assez limitée car elle se fait dans un cadre relativement restrictif et rigide. Quant à la cogestion, Faure explicita clairement que celle-ci avait pour objectif d'instaurer, à terme, une autonomie beaucoup plus importante : « *Autrefois, on n'avait pas pu définir l'autonomie car on n'avait pas pensé à la participation* ».

Bien que la bourgeoisie doive, après mai 1968, renoncer à l'autonomie et à la sélection, elle restera consciente de la nécessité, pour elle, d'instaurer des facs sous contrôle du patronat et où la liberté d'étudier est restreinte. Ainsi Edgar Faure explique en 1972 qu'il faut : « *Désenclencher l'automatisme diplôme-emploi que l'économie de beaucoup de pays, même développés, ne pourra pas garantir* ».

1976, loi Saunier-Seité : La bourgeoisie attend 8 ans, pour proposer un nouveau projet imposant la sélection à l'université : il ne s'agit plus, comme en 1967, de sélection à l'entrée de l'université, mais après les deux premières années universités. Cette sélection prend place dans le cadre du projet de loi Saunier-Seité (1976) avec lequel l'obtention d'un DEUG n'aurait plus permis de s'inscrire automatiquement en licence. Le texte est abandonné au bout de trois durs mois de mobilisation.

En 1984, la loi Savary, reprend la loi Faure en renforçant la participation (création du Conseil Scientifique et du Conseil Etudiant de la Vie Universitaire). Les universités choisissent leurs filières, leurs programmes de recherche dans les limites définies par l'Etat. L'article 14 du premier projet de loi instaurait la sélection entre les cycles; cette disposition fut retirée suite à des grèves.

En 1986, projet de loi Devaquet : Après la victoire du RPR et de l'UDF aux législatives du printemps 1986, Chirac devient Premier ministre. C'est la première « cohabitation » et la bourgeoisie pense enfin pouvoir reprendre en main l'université et la jeunesse en proposant le projet Devaquet. Ce projet prévoit l'autonomie des universités - y compris financière - et la possibilité pour les facultés d'adapter le flux des étudiants aux besoins du marché du travail, aux capacités d'accueil des établissements et à celles des postulants. Dès novembre, des centaines de milliers d'étudiants et de lycéens descendent dans la rue. Le 27 novembre, la coordination nationale (intégrant l'Unef) avait organisé une manifestation centrale à l'Assemblée Nationale et lançait « *un appel solennel à tous les enseignants de France et à leurs organisations pour qu'avec les lycéens, les étudiants et le personnel de l'Éducation la grève générale de l'Éducation soit organisée* ». Le 5 décembre, un jeune étudiant, Malik Oussékine, est tabassé par des policiers et meurt. Le lendemain, dans la manifestation, des milliers et des milliers d'étudiants et de lycéens un mot d'ordre surgit : « *Chirac, Pasqua, démission* ». Le 8 décembre, Alain Devaquet, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, démissionne. Le refus des dirigeants syndicaux d'appeler à la grève générale sauvait Chirac ; mais il était contraint de retirer le plan Devaquet (et le projet Monory de réforme des lycées). La bourgeoisie doit désormais ruser et opte pour de nouvelles méthodes.

En 1989, loi d'orientation Jospin : cette loi d'orientation générale fixe l'objectif de 80% d'une classe d'âge au bac (ceci comprend les bac pro, diplôme professionnel).

En 1990, le plan université 2000 permet aux collectivités territoriales de subventionner et de créer de nouvelles universités (cursus allant jusqu'au DEUG). Mitterrand souhaite un doublement en dix ans du nombre des diplômés de l'enseignement supérieur, une multiplication des formations techniques courtes, avec la création en cinq ans de cinquante mille places dans les instituts universitaires de technologie (IUT). De 1987 à 1994, on passe de 1 million à 1.5 millions d'étudiants à l'université.

1991-1992 : manifestation contre la « réforme Jospin » qui introduit des modifications complémentaires. Lang devient ministre et fait passer cette réforme par décret.

1994, mobilisation contre le CIP : En 1993 avec la seconde cohabitation (deuxième mandat de Mitterrand), Chirac est Premier ministre et Bayrou ministre de l'éducation. En janvier 1994 une puissante mobilisation brise le projet Bayrou de modification de la loi Falloux qui visait à accroître les subventions d'Etat à l'enseignement privé. En mars, grèves et mobilisations contraignent Balladur à annuler les décrets CIP dits « SMIC jeunes » permettant de rémunérer les jeunes diplômés au-dessous du SMIC.

En mai 1995, Chirac est élu Président et en décembre une puissante mobilisation a lieu contre la réforme Juppé de la sécurité sociale. Dans ce contexte, Bayrou organise des états généraux de l'Université qui préparent une réforme qui sera mise en place par Allègre en 1997 (cohabitation Chirac Jospin en 1997). La réforme Bayrou poursuit la casse de l'université avec : la semestrialisation à l'université qui permet d'instaurer une barrière sélective entre le premier et deuxième semestre, la mise en place de la pluridisciplinarité en DEUG (une dominante et une mineure), la possibilité d'effectuer des stages en entreprise en deuxième cycle...

1998-2002 : Allègre poursuit le travail entamé par Bayrou : sous couvert d' «harmonisation européenne», il annonce en 1998 une vaste réforme de l'enseignement supérieur, inspirée du rapport Attali (mai 1998). Cette réforme débouche en 1998 sur le plan U3M, qui poursuit le financement régional des universités et officialise le changement total de fonction de l'enseignement supérieur (non plus donner une formation intellectuelle et professionnelle pour la vie, mais satisfaire, les exigences à court terme du patronat). En 1999, c'est la mise en place de licences professionnelles, et en 2002 le vote de la **réforme LMD**: après être arrivée à augmenter la part du financement privé et contractuel, la bourgeoisie réussit à casser en partie la valeur des diplômes nationaux.

Novembre 2003 : mobilisation contre la loi Ferry d'autonomie, contre la réforme LMD

La réforme LMD marque un tournant dans les attaques faites contre l'université et les étudiants. En outre la situation économique des entreprises oblige la bourgeoisie à opter pour des réformes plus offensives et accélérer la mise en place de l'autonomie. Mais elle se heurte à de fortes mobilisations : l'annonce d'un projet de loi d'autonomie en mars 2003, couplé à une forte mobilisation au printemps contre la loi Fillon (retraites, et décentralisation touchant les lycées), et la crainte d'une mobilisation des universités, oblige le gouvernement à reporter ce pan de la réforme des universités. Il attend la rentrée universitaire pour annoncer, pour juin 2004, un projet de loi d'autonomie des universités. En novembre 2003, une forte mobilisation démarre dans les universités. L'exigence : abrogation de la réforme LMD et rejet du projet de loi d'autonomie !

En décembre le projet de loi d'autonomie est abandonné, mais la réforme LMD reste. Ceci n'empêche pas le gouvernement de continuer ces attaques contre la Recherche, et indirectement contre l'enseignement supérieur : en novembre 2003 l'annonce par le gouvernement de la suppression de 550 postes de titulaires au CNRS, transformés en CDD, met le feu à la poudre. Il s'en suit pendant deux ans une bataille contre la réforme de la Recherche qui sera finalement votée en 2006, sous les yeux des manifestants anti-CPE. Chirac resté en place, la bourgeoisie peut continuer ses attaques : le rapport Veolia prône l'apprentissage dans l'enseignement supérieur et les contrats de professionnalisation ; les rapports Hetzel, Wauquiez et la circulaire Goulard définissent les projets immédiats de la bourgeoisie (voir Révoltes n° 11 d'octobre 2006). À la rentrée universitaires 2006, consciente de sa situation économique fragile et du danger que peuvent représenter les étudiants (mobilisation anti-CPE), la bourgeoisie se lamente de la situation catastrophique des universités, la CPU présente un nouveau rapport en mars et le programme de Sarkozy explique clairement qu'il faut «*Réformer la gouvernance des universités et permettre à celles qui le veulent d'expérimenter un réel statut d'autonomie* », «*évaluer les résultats des universités* », «*adapter le nombre de place dans chaque filière en fonction de la réalité des débouchés* », «*financer la recherche selon une ; logique de projet* »... la liste est longue et explicite. Sa victoire aux élections, associée à un calendrier court pour la mise en place des réformes et une « concertation » de grande envergure ont permis de faire voter cet été la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (la LRU), qui instaure l'autonomie des universités, une sélection par pré-orientation à l'entrée de celles-ci et la casse du statut de la fonction publique.